

le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°644, JEUDI 1^{er} JANVIER 1987 8,00 F

GRÈVES A LA S.N.C.F.
LE CADEAU
DES CHEMINOTS
AU GOUVERNEMENT !



Editorial

Le père Noël est vraiment une ordure ! Telle est certainement la réflexion que MM. Chirac et Douffiagues ont dû se faire suite aux grèves sauvages dans les transports. Après l'effervescence des facs et des lycées, chacun s'accordait à croire que la fin de l'année se passerait dans le calme. On avait d'ailleurs agi en ce sens, gâtant fort à propos les paysans français rendus nerveux par les quotas laitiers. Bref, tout laissait supposer que la traditionnelle trêve des confisateurs prendrait une fois de plus tout son sens.

Or il leur a bien fallu déchanter lorsque les autonomes R.A.T.P. déposèrent un préavis de grève pour les 22, 23 et 24 décembre, bientôt suivis par le personnel roulant de la S.N.C.F. au grand dam de leurs syndicats. Car la particularité de ces grèves est d'avoir, pour la plupart, totalement échappées au contrôle des syndicats qui n'ont fait que soutenir un mouvement auquel ils étaient sinon hostiles,

du moins complètement étrangers. Difficile dans ces conditions d'assumer l'inévitable mécontentement des usagers en une période si cruciale de départs en vacances et de fêtes en famille.

Plus difficile surtout de synthétiser les réclamations des grévistes qui contestent globalement leurs conditions de travail, l'évolution de leur carrière et de leur pouvoir d'achat, traduisant en fait un « ras-le-bol » général. Après Devaquet, c'est donc au tour de Jacques Douffiagues, ministre des Transports et homme de main de Léotard, de se retrouver en mauvaise posture, réagissant avec autant de maladresse et d'inexpérience que le précédent.

Bilan globalement négatif, donc pour les tenants du libéralisme après 9 mois de règne seulement, puisque cette nouvelle crise sociale apparaît tout aussi difficile à gérer et surtout à résoudre que celle des étudiants. Sachant que la fonction publique a l'intention de se manifester à nouveau, courant janvier, le gouvernement a de quoi se faire des cheveux. Et ce n'est pas la libération du journaliste

d'Antenne 2, Aurel Cornéa, qui lui sera d'un grand secours alors que chacun sait qu'il y a eu négociations avec les ravisseurs et que chaque libération est véritablement monnayée.

Non, vraiment, papa Noël n'a pas été chic avec Jacques Chirac qui ne devait certainement pas s'attendre à trouver ce genre de surprise dans ses petits souliers. Quant à nous, nous n'y voyons qu'une logique implacable car qui sème le vent de l'austérité doit s'attendre à récolter la tempête sociale et, de fait, l'Etat depuis six ans — par son total mépris des règles sociales — a attisé la colère des travailleurs désillusionnés par l'apathie de leurs syndicats.

Ce qui se passe aujourd'hui est un coup de semonce non négligeable pour les appareils syndicaux. Les travailleurs leur rappellent fort à propos leur combativité et prouvent s'il en était besoin qu'ils peuvent s'organiser pour la défense de leurs intérêts au moyen du vieux principe anarcho-syndicaliste de l'action directe. Qu'on se le dise, messieurs Krasucki, Maire ou Bergeron !

communiqués éditions

• ROUEN

Le groupe de Rouen tiendra désormais sa permanence du samedi après-midi de 14 h à 16 h au 24, rue de Crosnes, à Rouen. De plus un répondeur enregistré est à votre disposition au (16) 35.70.61.64.

• MONTARGIS

Un groupe F.A. est en formation sur l'Est du Loiret et Montargis. Pour tout contact, écrire aux Relations Intérieures qui transmettront.

• LILLE

Ventes du « Monde libertaire » : certaines permanences seront probablement suspendues pendant les congés de fin d'année. Voici d'autre part le programme de la « Voix sans maître » (tous les vendredis, de 21 h à 23 h, sur Radio Campus [99,6 MHz]) : pas d'émission le 26 décembre et le 2 janvier ; « Féminisme et antimilitarisme », le 9 janvier ; « Anthologie de l'année 1986 », le 16 janvier 1987.

• AUBENAS

Le groupe d'Aubenas invite tous les libertaires de la Basse-Ardèche et du Sud de la Drôme intéressés par la propagation des idées anarchistes à prendre contact avec lui, en écrivant au Cercle d'études sociales, B.P. 15, 07170 Villeneuve-de-Berg.

• PARIS

Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contact et infos au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

• TOULON

Le groupe « Région toulonnaise » organise vendredi 9 janvier, à 20 h 30, à la salle Mozart à Toulon, une réunion-débat sur le thème « Le Coral et les lieux de vie », avec Claude Sigala. Projection films vidéo (courts métrages) : « Un lieu de vie : le Coral » et « Trajet d'un accueilli d'urgence ». Claude Sigala dédicacera son ouvrage, « Vivre avec le Coral », à cette occasion. Participation aux frais : 10 F.

• AFFICHE

L'administration et les relations intérieures de la Fédération anarchiste viennent d'éditer une affiche en soutien au « Monde libertaire », disponible à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris, au prix de 0,60 franc l'unité (au-dessus de 50 exemplaires).



Le groupe de Brest a édité une affiche 65 x 92. Prix à l'unité : 10 F. Au-dessus de 10 exemplaires, prix à l'unité : 1,20 F.

• AFFICHE



• BOURGOIN

La liaison F.A. et le Collectif anarchiste de Bourgoin (Isère) publient depuis 1982 « Contre vents et marées », journal d'humeur anarchiste qui se veut lieu de réflexions et d'échanges. Par le biais de leur journal, la liaison et le collectif poursuivent plusieurs objectifs : vulgariser sur un plan local la pensée anarchiste ; créer localement toujours une mouvance anti-autoritaire ; développer un sens critique sur tout ce qui nous touche.

Nous faisons donc appel à tous les libertaires de la région iséroise à venir collaborer au journal et à nous contacter. « Contre vents et marées », La Ladrère, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.

• ENVELOPPES

Deux enveloppes ont été éditées : l'une à propos de Michel Bakounine et l'autre de Louise Michel. Elles sont mises en vente au prix de 1,50 F l'unité, 1,20 F à partir de 10 ex., 1 F (50 ex.), 0,80 F (100 ex.) et disponibles à la librairie du Monde libertaire.

• EDITION

Des bandeaux sont disponibles à la librairie du Monde libertaire (0,20 F l'unité), ainsi que des tracts F.A. « Le libéralisme n'est pas la liberté » (les 100 ex. : 5 F).

LE LIBERALISME N'EST PAS LA LIBERTÉ

**NON AU DELIRE
SECURITAIRE!**

• AFFICHE

L'affichette ci-contre (21 x 29,7) est disponible à la librairie du Monde libertaire : en soutien, 5 F ; prix à l'unité : 1 F ; à partir de 10 exemplaire : 0,50 F (l'unité).



Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amélot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

liste des permanences des groupes f.a.

RÉGION PARISIENNE

PARIS

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1^{er} : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1^{er} lundi du mois.

Groupe « Louise-Michel », Paris 18^e : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.

Groupe « Voline », Paris 20^e : permanences les jeudis à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.

BANLIEUE

• Seine-et-Marne

Groupe « Sacco-et-Vanzetti » : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emile, 77500 Chelles.

• Yvelines

Groupe « Georges-Brassens » de Rambouillet : permanences tous les samedis matin sur le marché de Rambouillet.

• Hauts-de-Seine

Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 46.68.48.58.

• Val-de-Marne

Liaison Sarcelles : permanences tous les premiers dimanches de chaque mois, de 11 h à 12 h, au marché de Lochères (à côté de la Poste)

Groupe de Créteil : permanences tous les dimanches, de 9 h 30 à 11 h 30, au marché de l'Eglise.

• Val-d'Oise

Groupe « Kropotkine » : permanence tous les dimanches matin au marché Héloïse, à Argenteuil.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : 16.23.20.17.09.

• ARDÈCHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.

• GARD

Groupe du Gard : permanence au local situé 16, rue des Orangers, Nîmes, tous les 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 17 h 30 à 19 h.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupes « Durruti » et « Pépin Cadavre » de Bordeaux : permanence tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).

liste des groupes f.a.

PROVINCE

• GROUPES

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente-Maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loiret : Montargis — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• LIAISONS

Alpes-Maritimes : Nice — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence, Arles — Charente : Angoulême — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia, Porto Vecchio — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc — Doubs : Haut-Doubs — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Montpellier — Ille-et-Vilaine : Saint-Malo — Isère : Bourgoin-Jallieu — Jura : Roche-lez-Beaupré — Loir-et-Cher : Blois — Mayenne : Laval — Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon — Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Savoie : Chambéry — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer — Vendée : La Roche-sur-Yon — Vosges : liaison des Vosges.

Abonnez vous!

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amélot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amélot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
N°..... Rue.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre
Règlement à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, Paris 11^e

Directeur de publication : Maurice Joyeux

Commission paritaire n°55 635

Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e

Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977

Route 205 — Publi Routage

Diffusion SAEM Transport Presse

sommaire

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Informations des groupes de la F.A. — PAGE 3, Luites : Grèves à la S.N.C.F. — PAGE 4, Luites : Interview F.N.A.C. sur Radio-Libertaire, En Bref — PAGE 5, Société : Nouvelles antimilitaristes, Lutte contre le terrorisme — PAGE 6 ET 7 : Calendrier 1987 — PAGE 8, Dans le monde : Communauté U.F.A. de Berlin, Guerre bactériologique au Nicaragua — PAGE 9, Informations internationales : L'année 1986 en Italie, Luites des Indiens d'Amérique du Nord, Belgique — PAGE 10, Archives : « Un mineur français chez les Russes » (1^{ère} partie) — PAGE 11, Expression : Programmes de Radio-Libertaire, Notes de lecture, Cinéma — PAGE 12, Économie : Le beurre et l'argent du beurre, Perspectives économiques à moyen terme.

Sur une grève

« **J** E me fous de la politique. Je fais grève pour mon bifeck. On en a assez des mouvements de vingt-quatre heures orchestrés par les syndicats et qui ne servent à rien. On veut tenir bon une fois pour toutes. », disait la semaine dernière un roulant de la gare du Nord à un journaliste du « Matin ». C'est ce qui apparaît unanimement à la lecture de la presse quotidienne. Dans les assemblées générales de cheminots, dans les piquets de grève, que ce soit à Chambéry ou à Batignolle/Saint-Lazare, les non-syndiqués interviennent de façon non négligeable dans la lutte.

Où sont les syndicats ?

Il faut dire qu'à l'origine du conflit, les organisations syndicales (C.G.T. en tête) n'étaient pas favorables à un mouvement de grève jugé impopulaire à l'approche des fêtes. Comme le disait judicieusement un titre de « Libération » du mercredi 24 décembre : « Les syndicats suivent en tortillard ». Henri Krasucki aura beau mettre les bouchées doubles en réveillonnant avec les grévistes à Chambéry, le mouvement des cheminots est unitaire, massif, considérant les syndicats comme des « assistants techniques » plus que comme des moteurs de la lutte.

Pourtant face à la privatisation de la S.N.C.F. pour la rentabiliser, aux attaques contre le statut de cheminot, il fallait une riposte sans précédent pour que le gouver-

nement actuel ait en face de lui un mouvement ouvrier encore debout.

Si grève il doit y avoir dans les chemins de fer, autant que ce soit dans une période où des intérêts économiques sont en jeu. S'il fallait écouter certains, les grèves des cheminots devraient s'effectuer dans les périodes creuses pour ne gêner personne et ne pas risquer d'être impopulaires !

Des précédents...

Lorsqu'en 1919 commencèrent les mouvements de grèves dans les chemins de fer, le but des militants révolutionnaires de la C.G.T. était d'unir cheminots, marins et dockers pour bloquer le trafic vers la Russie et la Hongrie. Mais le mouvement devait s'étendre et comme le disait Pierre Monatte : « (...) Grèves corporatives bien sûr, mais que la C.G.T. se devait de faire passer à un stade supérieur, c'est son rôle de coordonner les corporations pour former le mouvement de la classe ouvrière (...) ».

Lorsque qu'un an plus tard le mouvement pris de l'ampleur, il se trouvait des « majoritaires » de la direction confédérale pour dire : « La grève a été déclenchée dans des conditions que nous ne pouvions accepter, sur un acte d'indiscipline aux statuts ». Ce à quoi, Pierre Besnard (cheminot du réseau Paris-Etat-Rive-Droite [P.E.R.D.]) rétorquait : « Les uns et les autres nous ne

parlons pas le même langage, parce que les uns et les autres nous n'avons pas la même conception de l'action. Les uns voient dans la discipline la possibilité de faire un mouvement d'une ampleur formidable à un moment donné, qu'ils pourraient choisir à l'avance. Nous disons nous, les événements, les circonstances doivent avant tout déterminer l'action ».

Ce débat ayant eu lieu au III^e congrès des syndicats de cheminots, les 22, 23, 24 avril 1920, au Gymnase Japy à Paris (avec un jour supplémentaire, le 25, à la salle des fêtes d'Aubervilliers) et deux ans plus tard en 1922 à Saint-Etienne, c'était la constitution de la C.G.T.U. où anarchistes et communistes cohabitèrent un temps.

Bien sûr, c'était il y a des lustres et le panorama syndical était moins affligeant que maintenant. La grève des cheminots nous remet du baume au cœur et montre qu'au delà des querelles de boutiques une unité réelle est possible à la base. L'avenir nous dira si les comités de grève, les assemblées générales (A.G.) n'auront été que la clé de voute d'un conflit ou si de ces « nouveaux » moyens de lutte naîtra une nouvelle organisation de travailleurs, tournant résolument le dos aux syndicats actuels. Il est trop tôt pour faire le point sur cette question et c'est aux cheminots qu'il appartient de bâtir les structures qui les aideront dans leurs luttes !

THIERRY (Gr. Pierre-Besnard)

S.N.C.F.

On pose le sac une fois pour toutes !

F INIES les grèves de 24 h. à l'initiative des organisations syndicales, qui ne servent à rien ; on pose le sac une fois pour toutes pour obtenir gain de cause sur des revendications que l'on élabore nous-même. En gros, ce qui précède est la base sur laquelle a démarré le conflit S.N.C.F. depuis Paris-Nord. Bien que l'idée ait germé avant le mouvement étudiant, il nous semble que le contexte social a joué un grand rôle dans l'extension du conflit et dans la forme qu'il a prise.

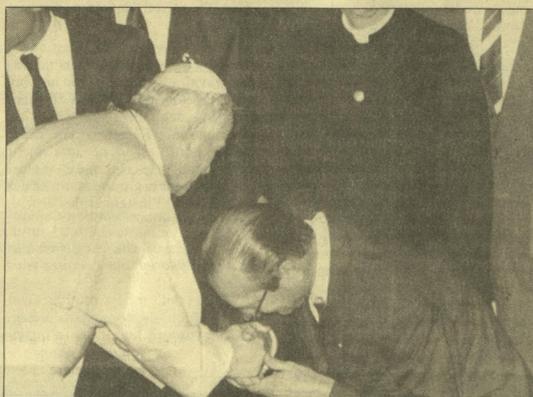
Action directe

Un mouvement d'une telle ampleur et d'une telle fermeté ne peut prendre ses racines que dans un mécontentement profond, une volonté de ne pas se laisser cantonner à un rôle de pion, un désir d'intervenir sur ses conditions de travail, d'être reconnu en tant qu'homme et travailleur. C'est le moment où l'on demande la reconnaissance de ses droits, sans intermédiaires, tous ensemble et unis. De ce point de vue, la victoire des étudiants et la façon dont ils ont lutté montraient l'exemple. De larvé, le mécontentement éclate et la coupe déborde.

Le gouvernement, échaudé, a renoncé temporairement à toutes les réformes et lois qui risquaient de soulever de nouveau la tempête, mais il continue par l'intermédiaire de Philippe Séguin à taper sur les travailleurs avec la plus grande partialité d'ailleurs, puisque les médecins généralistes ont obtenu 13% d'augmentation de leurs honoraires et les agriculteurs 2 milliards de francs (si certains ont incontestablement besoin d'aides, c'est loin d'être une généralité). Il faut bien ménager ses électeurs, n'est-ce pas ?

Dans ce contexte, la S.N.C.F. entre en pleine effervescence et le gouvernement craint une extension du mouvement à d'autres secteurs. Les organisations syndicales, à la traîne, ne savent plus très bien où elles en sont. La forme de la lutte est exemplaire. Sous le pouvoir de non-syndiqués,

presque partout le fonctionnement adopté consiste à mandater des délégués sur des points précis en assemblées générales. Ils sont rééligibles et révocables au fur et à mesure de l'évolution du conflit. Alors que les organisations syndicales traditionnelles pratiquent la négociation à froid, les cheminots renouent avec une tradition d'action directe et créent sur le terrain un rapport de force leur permettant de négocier leurs propres revendications.



M. Chirac ne sait plus à quelle sainte chapelle syndicale se vouer.

Les revendications

Ces revendications, d'une légitimité incontestable, portent sur les points suivants :

- annulation de la nouvelle grille salariale. Le projet revient en fait à éliminer toute garantie contre l'arbitraire et à ouvrir le règne de la docilité et de la soumission. Car qui mesure le mérite ? A compétence égale, et alors que les notations sont partout bloquées, qui sera nommé ?

- les salaires. Bien que ce ne soit pas la toute première préoccupation pour beaucoup, les cheminots demandent un salaire décent. Comment ne pas voir que pour le gouvernement il y a deux poids deux mesures et que l'austérité ne signifie pas la même

chose suivant la classe sociale à laquelle on appartient ? Quant aux revendications spécifiques des roulants, comment prévoir correctement son budget quand les primes interviennent pour une si grande part dans le salaire ? Leur intégration dans le traitement de base paraît pour le moins logique pour éviter les variations brutales, entre autres en cas de maladie.

- les conditions de travail. Partout les conditions de travail se dégradent : difficultés pour avoir ses congés, accroissement de la charge de travail, baisse de la qualité du service... Localement la question des conditions de travail est apparue comme un point essentiel de la discussion.

A l'heure où cet article est écrit, le gouvernement a déjà lâché du lest, mais les cheminots ne s'en contentent pas. La direction de la S.N.C.F. a prévu d'accorder une prime allant de 400 F à 800 F pour



S.N.C.F.

Première réunion de la Coordination nationale

V ENDREDI 26 décembre, à 16 heures, s'est tenue la première réunion de la Coordination provisoire nationale qui a regroupé environ 200 personnes représentant tous les réseaux. Après un rappel de l'historique de la grève, Daniel Vitry, animateur de la réunion, a informé que la direction avait refusé de recevoir la coordination et les cahiers revendicatifs qu'elle amenait. La base, par l'intermédiaire de la coordination, répondit à la demande de reprise du travail effectuée par Dupuy (directeur général de la S.N.C.F.) par « on continué jusqu'à satisfaction de toutes les revendications ».

Ce discours, entrecoupé d'acclamations, fut suivi d'un débat. L'essentiel des interventions ont porté sur l'organisation du conflit. Le fonctionnement clairement exprimé et préconisé passe par des assemblées générales, des comités de grève et l'élection de représentants mandatés d'une manière précise et révocables. Un cheminot dira : « Ce sont les A.G. qui ont décidé la grève, ce sont les A.G. qui décideront de sa fin ».

Les cheminots ont adopté ce fonctionnement car l'unité n'étant pas réalisable entre les organisations syndicales, celle-ci s'est réalisée à la base. Il ne s'agit pas de s'opposer aux organisations syndicales, mais de doter le mouvement d'une coordination qui en soit l'émanation. D'ailleurs, les syndicats sont appelés à inciter à la formation de comités de grève. La coordination a aussi souhaité une fusion avec la coordination mise en place par les agents de conduite.

La réunion s'est achevée par la constitution d'un bureau provisoire de 23 membres et par la lecture d'une déclaration. Elle contient entre autres :

- un appel à tous les secteurs non encore en grève à rejoindre le mouvement ;
- une demande à ce que les représentants de la base participent aux négociations ;
- l'affirmation de la souveraineté des A.G. et de la volonté que le mouvement, parti de la base, soit contrôlé par la base par l'intermédiaire de comités de grèves et d'A.G. quotidiennes.

Sur le discours, il n'y a vraiment rien à redire. En revanche, on peut se poser des questions sur ceux qui sont à l'initiative de la coordination. Daniel Vitry est en effet secrétaire général de l'union régionale professionnelle C.F.D.T. de Paris Sud-Ouest et membre de Lutte ouvrière (L.O.). Le représentant du réseau Est milite quant à lui à F.O. et également à L.O., qui semble très présente dans cette coordination.

A mon avis, la seule chance pour que l'esprit affiché soit respecté c'est que se fasse une adhésion massive de syndiqués et de non-syndiqués qui, avec ceux déjà présents et comme pour le mouvement étudiant, arriveront à préserver leur autonomie jusqu'au bout.

ALAIN (Gr. Sacco-Vanzetti)

ALAIN (Gr. Sacco-Vanzetti)

SUITE ET FIN DE L'INTERVIEW F.N.A.C. SUR R.-L.

Seule la lutte paie...

— Radio-Libertaire : *Parlons maintenant de vos préoccupations salariales et des accords que vous pourriez signer ou négocier lors des négociations annuelles qui sont désormais obligatoires depuis les lois Auroux.*

— Pascal : A la F.N.A.C., on a l'habitude de vivre ces négociations au mois d'octobre. Tout simplement pour qu'en décembre on puisse travailler la tête tranquille et que les dispositions qui s'appliquent

pour l'année à venir soient réglées. Aussi parce que l'on pense que la direction de l'entreprise a tout intérêt à ce que les choses soient réglées avant décembre, qui est une période d'activité importante, et que s'il devait y avoir réaction et mouvement du personnel, qu'elle soit la plus cuisante pour la direction et la plus payante pour les salariés. Donc, selon les années, ces négociations nous amènent à signer des accords ou des constats de désaccord, comme pour ces trois dernières années où les négociations ne satisfaisaient pas les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T.

Pourquoi des constats de désaccord ? Tout simplement parce que les dispositions qui sont mises en place ont pour intérêt de diviser le personnel. A la F.N.A.C., comme dans un certain nombre d'entreprises, les salariés sont structurés en

mance, et surtout la performance individuelle. Mais là, il y a effectivement une opposition formelle des organisations syndicales et un large soutien du personnel à nos thèses, car celui-ci voit bien l'enjeu de la bagarre d'autant plus que nous avons la chance d'avoir des comparaisons possibles.

En fait, il faut savoir que F.N.A.C. S.A., qui est la société mère, regroupe les trois magasins parisiens et celui de Lyon ; toutes les autres F.N.A.C. en France font partie d'une autre société, Mieux, chaque magasin de province est une société à lui seul. Il n'y a donc pas d'accord collectif inter-magasins. Chaque situation salariale est traitée localement et le « résultat des courses » est qu'en général les salaires sont en province inférieurs de 20 à 40% aux salaires parisiens. Comparer nos salaires à ce qui peut se pas-

résultat très positif cette année, les salariés n'auront pas de participation...

— R.-L. : *Par rapport aux salaires individualisés, les dangers immédiats sont l'éclatement de la collectivité mais aussi une ambiance entre salariés des plus détestables...*

— José : Dans le cadre précis de la F.N.A.C., il est intéressant de noter une contradiction qui dure depuis plusieurs années entre le discours consumériste de la direction générale et son discours interne. Elle ne cesse de répéter à l'extérieur qu'aujourd'hui la F.N.A.C. est une entreprise de distribution différente parce que les vendeurs sont qualifiés pour vendre le meilleur produit dans les meilleures gammes, tout en nous disant que pour que l'entreprise continue de se développer dans le cadre de la situation économique actuelle, il faut s'orienter

non pas obtenir un accord de la direction. L'objet de la négociation nous a fait avancer de manière significative par rapport aux enjeux que nous avions fixés. Comme ils sont cependant insuffisants, cela va nous mettre en situation de ne pas signer d'accord cette année.

Depuis 1982, les systèmes d'indexation des salaires sont prescrits en France. A la F.N.A.C., nous avons obtenu un certain nombre d'avancées et un système de rattrapage par rapport à l'inflation est appliqué. Seule une partie des agents de maîtrise ne sont pas couverts intégralement, ce qui nous met en situation de refuser la signature n'importe quel moment nous pourrions réinterpellier la direction sur les négociations salariales et sur des points particuliers de la politique salariale afin d'obtenir gain de cause.

en bref...en bref...

• Christophe Chambe, Michel Long et Jean Nerval passeront en jugement jeudi 8 janvier 1987, à 14 h, au Palais de justice de Lyon pour insoumission aux services militaire et civil.

Vous pouvez (et devez) les soutenir en écrivant à M. le président du Tribunal correctionnel de Lyon, 6^e chambre, Palais de justice, 69324 Lyon cedex 05.

Pour plus d'infos, téléphoner au 78.48.62.84 (Christophe).

• La Libre Pensée du Var organise vendredi 9 janvier à 18 h, à la salle Mozart, à Toulon, une conférence-débat sur le thème de la nucléaire. Avec Jean Leclair.

• Alain Gesgon expose « La mémoire murale politique des Français » (200 affiches originales de 1570 à 1985).

Cela se passe au Musée d'histoire de Marseille, centre Bourse, jusqu'au 8 février 1987 (tous les jours de 10 h à 19 h, sauf les dimanches et lundis).

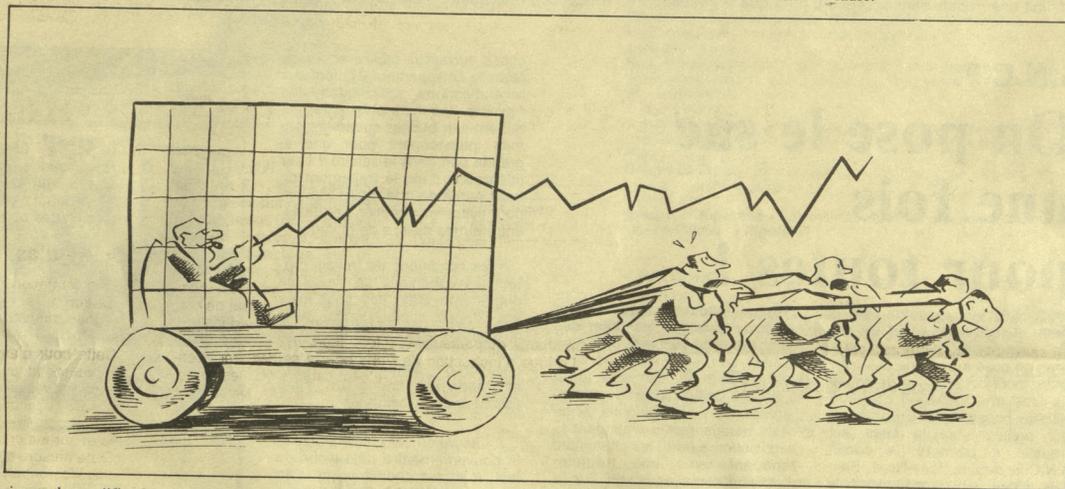
• Le Comité des familles et de solidarité aux victimes des violences policières tient à remercier tous ceux qui lui ont déjà exprimé leur soutien ainsi que ceux qui ont adressé ou souhaitent adresser leurs témoignages à la commission d'investigation constituée par la Ligue des droits de l'homme.

Tous les dons ou témoignages sont à adresser à la L.D.H., 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris (C.C.P. n°218 25 D, Paris, à l'ordre de la L.D.H. avec mention « Comité des familles et de solidarité aux victimes des violences policières »).

• Le n°25 d'« Article 31 » est paru. Au sommaire : T.F.P., de sacrés catholiques ; Le sac de N.I.L. ; Enquêtes sur l'esprit « fanamili » ou le mythe du guerrier ; A propos de « racismes antiracistes »... Pour tout contact : « Article 31 », B.P. 423, 75527 Paris cedex 11. « Article 31 » est disponible à la librairie du Monde libertaire.

• « Réflexes » n°4 vient de paraître. Au sommaire : Les manifestations étudiantes ; L'affaire Burgos ; L'antifascisme en Grande-Bretagne ; L'affaire B. Jaudon... Pour tout contact : « Réflexes », 14, rue de Nanterre, 75015 Paris. En vente à la librairie du Monde libertaire.

• Une erreur s'est glissée dans le M.L. n°642, concernant des cours d'espéranto. Les dates ne sont pas correctes. Les dates exactes sont les suivantes : 10-11 janvier (niveau 1), 24-25 janvier (niveau 2), 14-15 février (niveau 2).



niveau de qualification (employés, agents de maîtrise et cadres). L'intérêt de la direction générale est d'arriver à gagner à ses fins le plus grand nombre possible de salariés, entre autres, à un autre mode de rémunération.

Par rapport à cela, notre volonté est de faire que les employés et l'ensemble des agents de maîtrise, qui sont responsables au premier niveau et qui vivent avec les salariés au quotidien, qui font marcher l'entreprise, puissent voir leur rémunération préservée par rapport à l'inflation et maintenue par des systèmes plus ou moins automatiques visant à compenser les dérapages. La direction, depuis plusieurs années, a tendance à vouloir grignoter sur le terrain de la « population » maîtrise pour les gagner à sa cause. Cela nous met en situation de refuser la signature d'un accord salarial depuis trois ans.

Il est clair que pour des salariés qui, d'année en année, se font grignoter leur pouvoir d'achat, le jour où on leur proposera d'avoir une partie de leur salaire flexibilisé par rapport aux résultats de l'entreprise, s'ils fonctionnent normalement, ces solutions finiront par les attirer car étant le seul moyen pour eux de préserver leur pouvoir d'achat.

— R.-L. : *A la F.N.A.C., qui a pourtant la réputation d'avoir une direction humaniste pour le moins, l'individualisation des salaires est aussi sous-jacente...*

— P. : Tout à fait ! On est dans l'air du temps et aujourd'hui la notion qui prime c'est la perfor-

mer pour des collègues travaillant dans la même société, dans des magasins de province, ne nous fait pas envie par rapport aux objectifs de la direction sur ce que devrait être le salaire flexibilisé, lié au rendement, à la performance, et non plus tombant globalement comme étant la rémunération due pour le travail effectué.

Cette année, nous nous sommes retrouvés dans une situation qui met en place un certain nombre d'objectifs critiquables de notre point de vue. Le personnel, depuis quatre ou cinq ans, revendique le fait que l'on modifie l'évolution de carrière des gens et la reconnaissance du savoir-faire. Par rapport à cette revendication, une redéfinition totale des qualifications existant dans l'entreprise va avoir lieu entre la direction et les organisations syndicales. Ce sera un travail de longue haleine, mais notre objectif est de faire reconnaître le savoir-faire des salariés afin que ceux-ci soient payés au juste prix, et qu'en aucun cas ils ne puissent se sentir attirés par les thèses de la performance, de l'intéressement et de la participation aux résultats. Ces dispositions (intéressement et participation), telles que les prévoit la loi, existent dans l'entreprise. Elle peuvent effectivement venir s'ajouter quand l'entreprise dégage des résultats suffisants. Un bon exemple est que, cette année, on nous a fait bosser, que les résultats sont plutôt juteux, mais vu la façon dont les comptes ont été présentés et vu la manière dont est amortie le déficit de l'année dernière, malgré un

vers une individualisation des salaires. Cela veut dire concrètement que toute cette image de marque n'a plus de raison de vivre dans ce cadre-là.

Pour les salariés, la question de fond est de se dire que nous faisons un travail avec un certain nombre de compétences, et surtout différent de celui des autres entreprises de distribution. Remettre en cause notre statut est donc totalement inacceptable. Je crois que c'est ainsi que le ressent la grande majorité des salariés pour l'instant et, je l'espère, pour longtemps.

— R.-L. : *Si vous ne signez pas d'accord salarial, que comptez-vous faire ?*

— P. : On est déjà pratiquement en situation de constat de désaccord. Aujourd'hui, nous n'imagi-

— J. : Il est important de préciser que depuis 1977 c'est la première fois à la F.N.A.C., et certainement dans beaucoup d'entreprises, que nous avons abouti à une augmentation générale des salaires, même si celle-ci ne nous satisfait pas. La mobilisation du personnel dès la rentrée a permis de faire reculer la direction sur tous les points qui concernaient l'augmentation du pouvoir d'achat. Même si nous étions couverts par un accord qui ressemble à l'échelle mobile, il y avait une perte du pouvoir d'achat. Aujourd'hui, l'entreprise dégage des bénéfices. Il est donc normal de compenser cette perte et cela de la même manière pour tous.

(Propos retranscrits par le Comité de rédaction)

HISTOIRE DE NOËL
De quelle couleur sera la neige ?

Au marché de Montrouge, comme chaque dimanche matin, je suis allé acheter ma bouffe et mon Monde libertaire. Soudain, là, devant moi, le père Noël ! Il est noir... armé d'un paquet de tracts qu'il manipule et tend à tous les gens. L'indifférence n'est pas au rendez-vous car, du laitier au charcutier, on n'avait jamais vu ça ! Les parents les plus hermétiques opposent à leurs enfants, qui les tirent par la manche, que ce n'est pas le bon. Mais en vain. Car comment ne pas aimer ce père Noël qui distribue si chaleureusement la « Lettre au père Noël » (cf. M.L. n°643).

En la lisant, je comprends qu'il est anarchiste et que ce n'est donc pas une ordure. Les discussions fleurissent sur tout le marché, dont certaines se terminent, libertaires, avec le père Noël au café du coin. Ce fut une belle matinée, et ensoleillée. Mais de quelle couleur sera donc la neige ?

Gnési Négroirondmou
(Gr. Montrougeñoir)

La librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris
est ouverte du lundi au samedi, de 10 h à 19 h 30
Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

L'objection de conscience est menacée

On l'aura remarqué — à la simple lecture de ce journal —, depuis un certain temps, les procès se multiplient contre les réfractaires à l'armée et plus particulièrement envers les objecteurs insoumis. Le cas de Bernard Jaudon est bien connu, mais ce n'est pas un cas isolé. Jamais par le passé, nous n'avons dû faire front à un tel acharnement de l'Etat et de sa justice. C'est le procès de l'objection de conscience que nous vivons actuellement et, globalement, de tous les réfractaires à la militarisation.

Le pouvoir s'acharne depuis quelques mois sur une poignée d'objecteurs insoumis (objecteurs refusant d'effectuer un service civil) et les peines de prison ferme tombent : Christophe Pottier (6 mois à

Paris) ; André Derennes, Bertrand Desroches, Francis Dugay, Pierre Fréoux (4 mois et retrait du statut à Rennes) ; Jo Garet (6 mois à Roanne).

Une deuxième tournée

Le verdict le plus dur concerne Bernard Jaudon qui a été condamné à un an ferme et au retrait du statut (entraînant sa radiation de l'Education nationale). Le ministère public a demandé la confirmation de cette peine en appel le 18 décembre à Dijon. Outre la prison qui l'attend, il peut être appelé sous les drapeaux puisqu'il n'est plus objecteur et ainsi être de nouveau poursuivi en cas de refus !

La liste des procès est loin d'être bouclée, d'autres procès ont eu lieu

et vont avoir lieu : Philippe Cuvelier à Paris, le 5 janvier ; Christophe Chamble, Jean Nerva et Michel Long le 8 janvier, à Lyon ; Philippe Aizpurua le 17 mars, à Paris... L'Etat aimerait que ce soient les derniers et se montre pour cela désuasif. Jamais auparavant, il n'avait rappelé des insoumis au service civil une fois que ceux-ci étaient passés en procès une première fois. Aujourd'hui, c'est une pratique qui se normalise.

Bernard Jaudon en est le triste symbole. Il peut le payer très cher. C'est par lui et autour de lui que nous influerons sur les décisions à venir en matière de répression. Soyons nombreux à le soutenir en demandant sa réintégration à l'Education nationale (1) de manière à créer un rapport de force pour faire reculer l'Etat.

Il faut réagir vite et fort, car l'existence même de l'objection de conscience est en jeu. Si le jugement d'un an ferme de Bernard est confirmé en appel, il risque de faire jurisprudence contre les autres objecteurs. Réagir surtout pour le droit à l'objection : aujourd'hui c'est l'objection à la militarisation qui est réprimée, demain ce sera

l'objection à toute autre orientation politique. En un mot, réagir pour la liberté d'opinion et d'expression ! Brisons les tentatives de l'Etat de créer un consensus sur les questions militaires en soutenant les réfractaires à l'armée (2) !

Eric HÉBERT

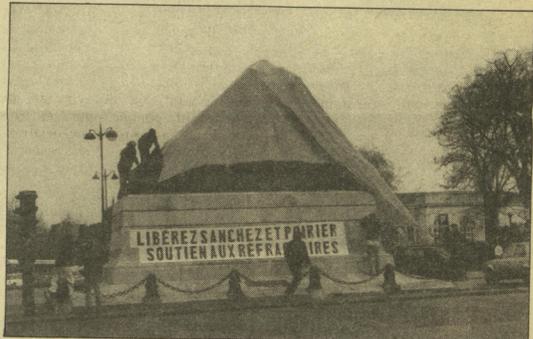
(1) En écrivant à : Rectorat de Dijon, 51, rue Monge, 21033 Dijon cedex (tél. : [16] 80.41.81.14) ; Comité de soutien à Bernard Jaudon, c/o C.E.P., 44, rue Saint-Georges, B.P. 5006, Saint-Jean,

69245 Lyon cedex 01 (tél. : [16] 78.37.42.77).

(2) Quelques adresses :

• Coordination de soutien aux réfractaires (C.S.R.), c/o C.L.O., B.P. 103, 75522 Paris cedex 11 (répondeur antimilitariste : [16.1] 43.03.62.03).

• « Des objections en monde rural », c/o J.-M. Rouillet, 16, rue Gabriel-Cordier, 69650 Saint-Germain-au-Mont-d'Or (tél. : [16] 77.28.93.32). Ce groupe connaît une répression sans précédent, notamment par les procès de Jo Garret, J.-N. Pivoir, Dominique Larreur...



La lutte contre le terrorisme

NOUS avons vu la semaine dernière le nouveau cadre de réglementation des contrôles et vérifications d'identité. La loi n°86.1020 du 9 septembre 1986, avec les autres lois pénales adoptées récemment, vise la lutte contre le terrorisme et les atteintes à la sûreté de l'Etat.

Notons en préalable qu'elle s'applique aux faits commis postérieurement à son entrée en vigueur et que son article 4, qui visait à étendre les procédures spéciales prévues pour le terrorisme aux crimes et délits contre la sûreté de l'Etat, n'a pas été reconnu conforme à la Constitution (l'ensemble, lui, a été accepté).

Introuvable définition

Pas plus que leurs prédécesseurs, nos légistes n'ont pu ou voulu donner une définition précise du terrorisme. Une gamme de procédures et de dispositions a été simplement prévue pour répondre aux infractions « en relation avec une entreprise individuelle ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ».

La loi du 9 septembre 1986 prend en considération deux éléments :

1. Le premier, « objectif », l'objet de l'infraction :
 - l'association de malfaiteurs ;
 - le meurtre ;
 - l'empoisonnement ;
 - la torture et les actes de barbarie ;
 - les mutilations ;
 - les coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner ;
 - les violences à enfants de moins de quinze ans ;
 - les prises d'otages ;
 - les enlèvements de mineurs ;
 - le vol et certaines formes de vol qualifié ;
 - l'extorsion de fonds ;
 - les destructions, attentats à l'explosif, par incendie ou tout moyen dangereux pour la sécurité des personnes ;
 - les détournements d'avion, de navire ou de tout autre transport collectif ;
 - les infractions à la législation sur les armes, les explosifs et les substances toxiques.

Tous ces délits étant visés jusqu'ici par des articles divers du Code pénal et assortis de mesures.

2. Le second élément, « subjectif » celui-là, est lié à la finalité recherchée. Ainsi l'infraction doit être « en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement la paix publique par l'intimidation ou la terreur ». Notons que l'amendement qui prévoyait d'étendre le champ d'application du texte non seulement aux infractions ayant pour but, mais aussi à celles ayant pour conséquence de troubler gravement l'ordre public, n'a pas été retenu.

Centralisation des poursuites

1. Compétence concurrente des juridictions parisiennes et locales pour la poursuite, l'instruction et le jugement des infractions à caractère terroriste. En clair, le procureur de la République, le juge d'instruction, le tribunal correctionnel et la Cour d'assises de Paris exercent une compétence concurrente de celle de l'application du droit commun. Il y a superposition des compétences. Les articles 43, 52 et 382 du Code de procédure pénale (C.P.P.) consacrent le principe de triple concurrence des juridictions du lieu de commission du délit, du lieu de résidence et du lieu d'arrestation.

Dans le cadre de la poursuite et de l'instruction des infractions « terroristes », le procureur de la République et le juge d'instruction de Paris exercent leurs attributions sur tout le territoire national. Cette disposition est destinée à

leur permettre d'assurer la poursuite et l'instruction des affaires en cause.

2. Procédure de dessaisissement des juges d'instruction locaux au profit de la juridiction d'instruction parisienne : le procureur de la République pourra décider de requérir le dessaisissement du juge d'instruction local au profit de celui de Paris.

L'inculpé et la partie civile pourront faire valoir leurs observations dans un délai de 5 jours et engager un éventuel recours devant la chambre criminelle de la cour de cassation qui désignera, sous les huit jours, un juge d'instruction chargé de poursuivre l'information.

Le juge d'instruction de Paris pourra se déclarer éventuellement incompétent lorsqu'il lui paraîtra que les infractions ne lui semblent pas retenir le caractère « terroriste ». Dans ce cas, les mandats d'arrêt ou de dépôt conservent leur force exécutoire et les poursuites accomplies n'ont pas à être renouvelées.

Garde à vue

La garde à vue passera de 2 à 4 jours si les nécessités de l'enquête ou de l'instruction l'exigent. La prolongation ne



pourra être autorisée qu'après présentation de l'intéressé au juge. Dans les cas où elle est décidée, un examen médical est de droit.

Perquisitions

Si les nécessités de l'enquête l'exigent, les perquisitions, visites domiciliaires et saisies de pièces à conviction pourront être faites sans l'assentiment de la personne chez laquelle elles ont lieu et ce en dérogation aux dispositions de l'article 76.

Pour justifier cette procédure d'exception, la cour de cassation retiendra la notion « d'indices apparents ». On voit tout le danger de cette mesure qui peut être appliquée à de

nombreux cas de figures « apparemment » terroristes. De plus, l'absence sur les lieux de perquisition de l'intéressé peut permettre toute sorte de provocations et de manipulations (« dépôts » d'éléments par la police elle-même, et « découvertes utiles »).

Cours d'assises spécialisées sans jurés

Une formation spécialisée de la cour d'assises, où les jurés seront remplacés par des magistrats professionnels désignés trimestriellement, pourra juger les délits terroristes.

Cette cour d'assises composée de sept magistrats est compétente, depuis la loi du 21 juillet, pour statuer sur les infractions militaires, sur les crimes de droit commun commis dans l'exécution du service par les militaires. S'il existe un risque de divulgation d'un secret de la Défense nationale et sur les crimes contre la sûreté de l'Etat.

Cette mesure sera donc étendue et les « pionniers » en la matière seront sans aucun doute les membres du groupe Action directe qui avaient menacé les jurés lors des premières séances de leur jugement en décembre 1986.

Mesures diverses

Aggravations des sanctions.

1. En cas de destruction par explosif des biens de l'Etat.
2. En cas de détournement d'avion, de navire ou de tout autre moyen de transport collectif.

D'autre part, la loi prévoit le prononcé obligatoire de la peine d'interdiction de séjour pour une durée de 2 à 10 ans.

Exemption ou réduction des peines pour les repentis.
Les articles 463.1 et 463.2 organisent un système d'exemption ou de réductions de peines pour les « terroristes repentis » qui empêchent un acte terroriste d'être commis ou qui aident à l'arrestation de leurs complices.

Dissolution des associations étrangères terroristes.

L'article 7 de la loi du 9 septembre tend à permettre la dissolution d'associations et de groupements étrangers qui se livraient sur le territoire français ou à partir de ce territoire à des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme en France ou à l'étranger. Il complète la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées.

Interdiction de l'apologie du crime terroriste.

L'article 8 de la loi ajoute un alinéa à l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur les libertés de la presse. Il est interdit aux journalistes de faire l'apologie du crime terroriste, « c'est-à-dire la glorification de l'acte ou le fait de le justifier avec indulgence ». Ce système est applicable à l'apologie par voie de presse, de radio ou de télévision.

Indemnisation des victimes.

Un fonds de garantie est créé afin d'indemniser complètement les dommages corporels subis par les victimes des attentats terroristes, y compris les conséquences directes et indirectes. Ce fonds est alimenté par un prélèvement sur les primes ou cotisations des contrats d'assurance de biens.

En conclusion

On le voit, les nouvelles mesures sont dangereuses à plus d'un titre.

Dans un premier temps parce que le flou entretenu sur la définition du terrorisme et la subjective qualification d'un acte peuvent permettre l'application des dispositions à bien d'autres cas de figure ou délits, politiques notamment.

Dans un second temps, elles visent à diminuer les droits individuels et collectifs au profit des prérogatives policières (et judiciaires par les juridictions d'exception) et à occulter l'information sur le traitement des affaires « terroristes ».

L.Y.

1 9 8 7

Les Pouvoirs manquent d'imagination...



L'imagination
mele le Pouvoir

JANVIER

Calendar for January with dates 1-31 and day abbreviations (Jour de l'an - Férié).

FÉVRIER

Calendar for February with dates 1-28 and day abbreviations.

MARS

Calendar for March with dates 1-31 and day abbreviations (Mardi gras).

AVRIL

Calendar for April with dates 1-30 and day abbreviations (20 L Férié).

MAI

Calendar for May with dates 1-31 and day abbreviations (1 V Férié, 8 V Férié).

JUIN

Calendar for June with dates 1-30 and day abbreviations (8 L Férié).

JUILLET

Calendar for July with dates 1-31 and day abbreviations (14 M Férié).

AOÛT

Calendar for August with dates 1-31 and day abbreviations (15 S Férié).

SEPTEMBRE

Calendar for September with dates 1-30 and day abbreviations (Autonne).

OCTOBRE

Calendar for October with dates 1-31 and day abbreviations.

NOVEMBRE

Calendar for November with dates 1-30 and day abbreviations (11 M Férié).

DÉCEMBRE

Calendar for December with dates 1-31 and day abbreviations (25 V Férié).

UN MODÈLE DE VIE COMMUNE L'U.F.A. à Berlin

UNE matinée comme les autres dans la salle à manger/cuisine, entre 11 h et midi : quelques membres de la grande famille sont déjà installés devant leur petit déjeuner car on est des couche-tard ici. On mange du pain biologique, fabriqué dans sa propre boulangerie. Ou, comme Klaus (surnommé Charly, puisque dans le cirque-maison il fait un Chaplin plus vrai que nature), ils se préparent un énorme « müсли ». Le vieux Walter, 81 ans, a déjà haché de la paille dans la ferme. Au coin de la table, Juppy avec son célèbre chapeau sur ses longs cheveux blonds discute...

Nous sommes en plein Berlin, à quelques pas de l'aéroport américain de Tempelhof. Le lieu s'appelle « U.F.A. ». Ici, se trouvaient autrefois les studios de cinéma du même nom. Après la guerre, les bâtiments sont tombés en ruine. Une « vraie belle au bois dormant », en 1979, pour un groupe d'amis qui, à quelques kilomètres de là, cherchaient un nouveau toit. Depuis 1976, ils vivaient et travaillaient ensemble, réunis par l'idée : « nous attendons de notre vie autre chose que la consommation et le travail non-créatif et, au lieu de bavarder de nos problèmes, nous voulons les résoudre tout seuls. »

Ainsi, ils avaient mis sur pied une « fabrique d'études » (Fabrik des Lernens) pour y apprendre et y pratiquer des activités culturelles, sportives, artisanales. Ce fut un succès, la place commença à manquer... La suite de l'aventure, ils aiment ainsi la raconter : « Un groupe de rock

nous avait donné un tuyau top-secret : "Allez à l'U.F.A. - Tempelhof !" Nous y sommes allés à vélo, y pénétrant en passant par un trou dans la clôture. Quelle surprise ! Un énorme terrain devant nos yeux, avec six bâtiments, des maisons pour y habiter et travailler, des prés, des arbres fruitiers, une grande salle, un cinéma, des ateliers... tout cela bien délabré, mais qu'importe ! Nous nous sommes vite mis d'accord. »

Naissance de la commune

C'est ainsi qu'une centaine de femmes, hommes et enfants ont occupé « pacifiquement » les studios d'U.F.A. le 9 juin 1979. Pour les membres du Sénat de Berlin, ce fut un choc en rentrant chez eux d'allumer leurs postes de télévision : en effet, pour eux, il s'agissait de la plus grande « attaque criminelle » de l'histoire de Berlin. Le Sénat était décidé à réagir. Hélas, il était mal préparé à l'énorme écho des médias, suivi par une solidarité tout aussi spectaculaire.

Vingt-cinq mille tracts furent distribués pour expliquer l'action à la population et aux « chers voisins ». Mille visiteurs franchirent quotidiennement les portes d'U.F.A., grandes ouvertes. Des sacs postaux entiers de lettres de soutien arrivèrent, ainsi que des dons. Pendant les « semaines d'action » suivantes, 120 personnes sont venues de partout pour participer aux travaux d'installation des plus urgents. Netzwerk, la banque alternative de

Berlin-Kreuzberg, accorda un crédit de 20 000 D.M.

En vain la ville de Berlin lança-t-elle à plusieurs reprises des ultimatums d'évacuer les lieux. L'U.F.A. était déjà devenu un « lieu de pèlerinage » international et, de surcroît, presque une attraction touristique... Ce qui explique en partie que ces femmes, hommes et enfants sont toujours là sept ans après.

« Nous sommes une grande famille, unie par le libre choix », précisent-ils. « Nous comptons aujourd'hui soixante-dix membres. Nous vivons d'une caisse commune, dans laquelle entre tout l'argent gagné par nos diverses activités. Si quelqu'un a besoin de quelque chose ou doit faire un voyage, nous le discutons ensemble. De même, toutes les autres décisions sont prises au cours de notre plénum hebdomadaire. Pas de chef, une caisse commune, une cuisine, beaucoup de lits... Chacun travaille plusieurs heures par jour pour la commune. Tout le monde s'occupe des enfants. »

« Bien sûr, quand autant de monde vit ensemble jour et nuit, il y a parfois des heurts. Rien que sur les problèmes de nos rapports sexuels, nous pourrions écrire un livre ! Mais l'essentiel est qu'il y a toujours quelqu'un pour discuter... si ce n'est le groupe entier. Nous voulons rire, pas pleurer ! Des marginaux, nous ? Pour nous, les vrais marginaux sont ceux qui empoisonnent les fleuves et la terre, écrasent sous leurs pieds l'avenir du monde. »

La passion du cirque

Juste derrière l'entrée est stationné le bus pour les tournées du cirque. Ce cirque est leur enfant chéri : aucun d'eux n'était un artiste de cirque né et pourtant presque tout le monde y joue, danse ou chante... Déjà les enfants s'en donnent à cœur joie ! Frédo, plombier de profession, est devenu un jongleur enthousiaste. Les « girls » de la troupe ont du rythme, de l'humour et un grand sourire typiquement berlinois. Deux orchestres jouent frénétiquement. Les acrobates sont audacieux, les clowns bien dans leur peau, et Juppy le « téméraire » montre son « dangereux » numéro de fauves... avec des chiens, dont le regretté Toni Turnschuh. Tout cela d'après le leitmotiv, emprunté à Bernard Shaw : « Ce dont nous avons besoin, c'est de quelques gens dingues. Regardez



donc où les gens raisonnables nous ont mené ! »

En nous promenant, nous passons devant le café « Olé » et les salles de danse, pantomime et répétition, devant le foyer (25 lits d'hôtes) et, un peu plus loin, la menuiserie, l'atelier de poterie, le cinéma (avec un programme quotidien), la scellerie, l'atelier de recherches et de développement d'énergies douces.

En continuant, nous arrivons devant la boulangerie, le garage à voitures, l'atelier de couture et celui de la fabrication de... tentes de cirque, où les machines à coudre ronronnent. Jetons un regard sur le programme actuel des représentations dans la grande salle : Sondermüll (concert de soutien à la résistance antinucléaire de Wackersdorf), Yuyachkani (théâtre musical du Pérou, le bénéfice du spectacle allant à un centre de théâtre et de culture autonome de Lima), L'Opéra des mendiants de John Gray.

Au loin, nous voyons la « ferme » : deux poneys, dont s'occupe la petite Sara, une énorme truie (qui mourra de sa belle mort !), des volailles et des légumes. Un regard

sur les toits, il y pousse une pelouse — une des dernières idées d'U.F.A. Nous finissons la petite promenade par l'« école libre », la seule école libre privée et alternative qui a (jusqu'à nouvel ordre) la bénédiction plutôt tiède du Sénat : c'est une initiative d'un groupe d'enseignants au chômage. Et, au milieu de tout cela, les chambres où tout le monde habite.

Un univers fragile ?

Paradis sur terre ? Certes non. Bien qu'ils aient échappé à des problèmes aussi graves que ceux connus par Christiana à Copenhague (suite à la circulation des drogues dures, il y a quelques années), les crises et les critiques ne manquent pas. Crises financières chroniques, crises de structures variables... Certaines personnes sont parties déchues. Elles accusent, entre autres, U.F.A. d'être « apolitique » et trop porté au compromis avec le Sénat (reproche renouvelé après un récent contrat de bail sur 35 ans arraché à la ville). Réponse de la commune : « Si nous étions des militants politiques, il y a longtemps que nous n'existerions plus. Notre forme de lutte politique, c'est notre mode de vie, notre modèle de société. »

Pour l'avenir proche, les projets sont ambitieux : entre autres celui de construire un foyer pour personnes âgées. « Nous avons actuellement une moyenne d'âge de 35 ans. Des enfants sont nés. Mais nous aimerions aussi vivre avec des personnes plus âgées. Cette expérience nous manque ! »

Au café « Olé », ce soir, règne l'animation habituelle, avec musique et discussions. Juppy, un gosse dans les bras, passe et crie : « Ya-t-il encore des crêpes ? ». Près du bar, deux étudiants français hésitent entre l'admiration et le recul prudent : « Oui, c'est très impressionnant. Ils ne sont pas sectaires. On peut être végétarien aussi bien qu'amateur de viande rouge. Ils semblent s'aimer vraiment. Mais, enfin, non, nous ne pourrions pas vivre comme ça ! (...). »

Il faut essayer ! Moi, par exemple, je serais très tenté d'exécuter dans leur cirque un numéro de danseuse sur corde... pour réaliser un vieux rêve d'enfance « stupide ». Car c'est ça U.F.A., comme ils le disent : « Ici, on rêve des centaines de rêves ; ici, on réalise beaucoup de rêves ! »

JEAN-CLAUDE
(Gr. Kropotkine)

DAGMAR



NICARAGUA

Guerre bactériologique

L'AGRESSION militaire contre le Nicaragua poursuit son escalade. Alors que les Etats-Unis clamaient qu'aucun Américain ne prenait part aux combats aux côtés des « contras », E. Hasenfuss était capturé par l'armée sandiniste. Bien que le Honduras démente la présence de bases antisandinistes sur son territoire, son armée participe aux combats contre Managua. Tous ces faits, d'une triste réalité quotidienne, ne sont pas les seuls.

Récemment, Ricardo Weelock (chef de l'armée populaire nicaraguayenne) dénonça l'utilisation d'armes chimiques et bactériologiques. En effet, certains faits amènent à penser que les Etats-Unis utilisent de tels procédés, bien qu'aucune preuve ne puisse être apportée. On sait, par exemple, que des micro-organismes provoquant l'invalidité, la mort d'êtres humains, d'animaux, de plantes peuvent être introduits de multiples manières (raids aériens, incursion terrestre, etc.). Leur utilisation ciblée peut provoquer de graves troubles au sein d'une économie déjà fortement touchée, créer un climat de peur et d'insécurité favorable à la réaction.

Histoire de poisons

A son entrée en fonction, le président Reagan a aboli le moratoire sur les armes chimiques et bactériologiques en vigueur depuis 1969. Certaines sources estiment que 20 milliards de dollars seront dépensés pour de telles recherches d'ici 1988. Washington a eu recourt à ces méthodes dès la moitié du XIX^e siècle lorsque l'armée distribua aux Indiens des couvertures

contaminées par la variole. Durant la guerre du Vietnam, des milliers de tonnes de défoliants et de gaz toxiques furent déversés par l'aviation américaine. La C.I.A. aurait également utilisé certaines substances contre Cuba (guerre contre les récoltes, fièvre africaine du cochon). En 1981, une épidémie de dengue qui se manifesta par des douleurs intenses dans les muscles, les os, et une forte fièvre frappa l'île.

En 1985, c'était au tour du Nicaragua de connaître une situation similaire. A Managua, plus de 500 000 personnes furent touchées, alors qu'une maladie suspecte apparaissait dans les récoltes de coton. En fin d'année, les Etats-Unis réalisèrent des expérimentations dans les villages de Villanueva et San Miguel au Honduras : une pluie jaune recouvra les deux localités, provoquant l'hospitalisation de dizaines de personnes. D'autre part, l'ambassade américaine à Managua persécuta à nier et dément catégoriquement le transfert de son centre d'investigation bactériologique de Panama à la base militaire de Palmerola au Honduras.

Face cachée de la guerre que mène l'Oncle Sam contre le Nicaragua, les informations disponibles sont rares. Il n'en reste pas moins que Washington est prêt à tout pour faire plier Managua : agression para-militaire, économique, diplomatique... Enfin, le dernier scandale en date qui secoue la Maison Blanche (« Irangate ») n'a certainement pas fini de faire parler de lui de par ses implications avec la « Contra » antisandiniste.

ITALIE

Une année d'antagonismes

Voici une chronologie sommaire des principaux événements survenus en Italie durant les 12 derniers mois (Sources : *Umanita Nova*, *Il Manifesto*, *Autonomia*, *Collegamenti Wobbly*, *Bandiera Rossa*, *Anarchismo*).

1^{er} décembre 1985. Manifestation contre la répression à Padoue. Charge de la police.

12 décembre. Journée internationale de lutte des étudiants contre la *Finanziaria*. Incidents, charges policières et plusieurs arrestations à Milan et Rome.

27 décembre. Manifestation nationale à Rome contre l'appartheid. Le meeting final organisé par les « partis institutionnalisés » a été fortement perturbé par les autonomes, les anarchistes et la L.S.R. La police a chargé les manifestants.

1^{er} au 5 janvier 1986. Initiatives anarchistes en Sicile contre la militarisation de l'île.

11 février. Sous le prétexte d'une arrestation par les carabinieri, le camarade anarchiste Marco Sanna a trouvé la mort dans la prison romaine de Regina Coeli. Il y eut plusieurs actions de contre-information à Rome et ailleurs.

23 février. Luca Rossi, jeune camarade de D.P., a été tué par une grenade « volante » lancée par un policier. Deux jours après, lors de la manifestation de protestation, une partie du cortège s'est détachée pour rejoindre la Questure.

18 mars. Nouvelle manifestation contre la répression à Milan. En Sicile et en Calabre, il y eut une

semaine de protestation (rues bloquées par des barricades, rassemblements populaires) contre la loi abusive du bâtiment.

16 avril. En riposte à l'agression américaine contre la Libye, ont eu lieu des manifestations et des initiatives de lutte à travers toute l'Italie. Cortèges à Milan, Florence, Palerme, Turin et Rome où les flics ont chargé après des jets de pierres contre la Banque d'Amérique et d'Italie.

Manifestations et sit-in devant la base américaine du camp Daiby (P.I.). A Livourne, d'où est parti le porte-avions *Coreel Sea*, des contestations et des désertions de la part des anarchistes et de l'extrême gauche ont lieu, ainsi que l'organisation d'un meeting.

19 avril. Manifestation pacifiste à Milan. A Rome, manifestation nationale des femmes contre la guerre. Incidents dans la zone universitaire de Rome entre des camarades et des néo-fascistes qui, malgré la protection des flics, ont été chassés.

27 avril. Manifestation anti-O.T.A.N. devant la caserne Ederle à Vicenza. La police a provoqué et arrêté plusieurs camarades.

3 mai. Manifestation nationale anarchiste à Reggio Emilia pour le

100^e anniversaire des événements de Chicago. Slogans contre le nucléaire et l'armée.

7 mai. Le tribunal militaire a condamné à 1 an de prison le camarade anarchiste Paolo Nadalin pour refus du service militaire. Nombreuses initiatives de solidarité et de contre-information, afin de rompre le silence autour de ce camarade.

10 et 11 mai. Manifestations antinucléaires après l'incident de Tchernobyl à Mantoue, Ariano Polisine, Avetrana, Trino Vercellese, Massa, Trieste... A Rome au cours de la manifestation nationale, une partie du cortège s'est séparée du cortège pour rejoindre le siège de l'Enea. Devant le siège de la D.C., il y eut des incidents entre les manifestants et la police, qui a chargé la fin du cortège en lançant des grenades lacrymogènes.

25 mai. Manifestation pacifiste contre l'aéroport Tornado à Piacenza. A Rome, une manifestation nationale des femmes contre le nucléaire.

1^{er} juin. Manifestation antinucléaire à Cavarzere, il y eut de graves incidents.

2 juin. Mouvements de contestation à Carrare contre Spadolini, ministre de la Guerre, à l'initiative des anarchistes, d'autonomes et des « prolétaires démocrates ».

9 juin. Blocus à Gènes contre l'exposition navale de guerre. L'initiative d'action directe, qui a été surtout celle des punks, des anar-



chistes et des autonomes, fut l'objet de nombreuses charges policières. Les « marchands de mort » ont décidé que la prochaine « foire » se tiendrait à Venise. Est-ce seulement un hasard ?

15 juin. Incidents entre policiers et infirmiers en grève à l'hôpital S. Giovanni de Rome.

10 et 11 juillet. Occupation de la centrale nucléaire de Caorso, après une journée d'initiatives.

5 au 20 juillet. Camping antinucléaire contre le P.E.C. de Brasimone. Il y eut diverses initiatives dont des occupations, des « blocages » et des manifestations. Le 17, les flics ont chargé un « blocage », blessant grièvement un autonome de Genève. Le 19, une importante manifestation à Castiglione de Pepoli contre la militarisation de la région.

28 juillet au 4 août. Camping anti-O.T.A.N. à Maniago. Diverses initiatives contre la militarisation du Frioul. Incidents et provocations de la police.

29 juillet. Attentats spectaculaires des anarchistes à Monza contre la commémoration monarchiste de Umberto 1^{er}.

3 août. Cortège anarchiste contre la guerre et le nucléaire à Spezzano Albanese.

3 au 10 août. Camping antinucléaire à Montaldo di Castro, avec occupation du site de la centrale en construction marquée par la solidarité ouvrière et les charges de police.

13 août. Attentats contre le siège de l'E.N.E.A. à Bologne. Un attentat similaire a eu lieu précédemment à Venise contre le siège de l'E.N.E.E.L. pour protester contre la pollution causée par la centrale électrique.

29 septembre. Occupation et sabotages sur le chantier de cons-

truction de la seconde centrale nucléaire à Trino Vercellese.

7 octobre. Mobilisation anticariste à Tarante contre la visite de l'ambassadeur d'Afrique du Sud. La police a chargé les compagnons et les ouvriers de l'Italsider.

10 octobre. Journée nationale de lutte antinucléaire avec mouvements de protestation devant les centrales en activité ou en construction. A Trino Vercellese, des centaines de compagnons (surtout des anarchistes et des autonomes) ont envahi le chantier causant des dommages importants. L'E.N.E.E.L. a parlé de plus d'un milliard de dégâts par sabotage des bulldozers, des foreuses, des structures et des outils de chantier.

25 octobre. Manifestation nationale pacifiste à Rome. De graves incidents entre la police et les manifestants, mais aussi avec les « services d'ordre ». Une vingtaine de policiers environ ont fini à l'hôpital. Des dégâts ont été causés par les autonomes et les anarchistes au siège de la compagnie aérienne sud-africaine, à Padoue.

27 octobre. Blocage des travaux de la construction de la centrale nucléaire de Viadana.

4 novembre. De nombreuses initiatives antimilitaristes des diverses parties de l'Italie, à l'initiative des anarchistes. A Rome, des actions directes contre deux casernes. Au travers de ces nombreuses dénonciations, la répression étatique s'est faite lourdement sentir. A Livourne, le tribunal a saisi des affiches de la F.A.I. et de la D.P., affiches contre la « fête de la guerre ».

10 novembre. Rassemblement symbolique de la D.P. (prolétaires démocrates) devant la centrale nucléaire de Caorso.

15 novembre. Occupation de la centrale nucléaire de Caorso à l'initiative de la Coordination antinucléaire et anti-impérialiste. Les autonomes et les anarchistes se sont affrontés aux policiers et aux carabinieri.

27 novembre. Nouveau rassemblement antinucléaire contre le P.E.C. de Brasimone.

6 décembre. Manifestation régionale à Livourne pour le droit d'opposition avec les anarchistes, les autonomes, les « verts ». Le local Centre pour la paix a été occupé durant deux jours en signe de protestation.

9 décembre. Bloc de la centrale nucléaire en construction à Montaldo di Castro : de graves affrontements durant quatre heures entre les manifestants et des divisions de flics. La police a tiré à hauteur d'homme. De nombreux blessés et huit arrestations.

12 décembre. Manifestations étudiantes dans de nombreuses villes italiennes. De graves incidents à Rome, après l'interdiction de manifester ordonnée par le ministre de l'Intérieur.

Relations internationales
(d'après « Umanita Nova »)

AMÉRIQUE DU NORD

Les luttes des Indiens

DANS la lignée de leurs ancêtres, et toujours selon les mêmes principes qui animaient ceux-ci, les gouvernements américains et canadiens poursuivent sans scrupules leurs exactions à l'encontre des Indiens d'Amérique du Nord. Voici les dernières nouvelles du front.

• Le département américain de l'énergie envisage maintenant d'installer une « poubelle » nucléaire dans la réserve Cherokee à l'est de la Caroline du Nord (Etats-Unis).

• Imaginez que vous perdez tout à la fois votre maison, vos biens, moyens de transport et travail ! C'est ce qui arrive réellement à la population de la nation Nishnawbe/Aski à Winisk (Canada) en ce moment. Leurs terres ont été immergées près de la baie d'Hudson, laissant deux morts et le reste de la population (soit 1 700 personnes) sans abris. Elles ont tout perdu, y compris les traîneaux à moteur et tous les équipements de chasse et de trappe qu'elles avaient l'habitude d'utiliser.

Les gouvernements fédéral et provincial réclament des crédits et se rejettent la responsabilité de l'aide. De blocages administratifs en mauvaise foi bureaucratique, la route est proche de la misère. C'est ce qui arrive aujourd'hui à la nation Nishnawbe/Aski.

• Le « Yellow Thunder Camp », camp des Lakota sioux organisé par l'American Indian Movement (A.I.M.), vient de gagner une petite bataille juridique au détriment du département américain des Forêts qui essayait de les déplacer de leurs terres (800 ha.), les Black Hills. Le tribunal a considéré cette tentative de la part du département des Forêts comme discriminatoire et abusive à l'égard des Lakota sioux.

• Des déchets d'uranium sont enterrés près du lac Wollaston,

sur les terres des indiens Dene dans le Saskatchewan (Canada). Cette région, auparavant sauvage et propre, se transforme en un dépôt d'ordures radioactives. Main dans la main, les sociaux-démocrates et les conservateurs canadiens font du Canada le premier producteur mondial d'uranium, dépassant même les Etats-Unis.

• La population indienne du lac Lubicon poursuit toujours son combat pour la sauvegarde de ses terres dans la région nord de l'Alberta (Canada). Les 500 Cree

luttent contre les gouvernements fédéral, provincial et dix des plus importantes compagnies pétrolières, et ce depuis de nombreuses années.

Après la disparition de leurs moyens de subsistance traditionnels, les Cree sont dorénavant en état d'assistés permanents. Ils viennent de rompre les négociations avec le gouvernement fédéral. Aux dernières nouvelles, ils ne les reprendront que lorsque ce dernier sera disposé à négocier sérieusement.

Rel. internationales



BELGIQUE

Ouverture
d'une librairie

UNE librairie anarchiste vient tout juste d'ouvrir ses portes à Liège, au 25, rue des Mineurs. Pas seulement une librairie, l'association qui en assure l'administration propose également qu'elle soit un lieu de rencontres. Bouffe végétarienne, labels indépendants, disques, fanzines, bref plein de raisons pour y aller faire un tour. Rappelons l'adresse : Nabate, 25, rue des Mineurs, 4900 Liège, Belgique.

Relations internationales

KLEBER LEGAY, secrétaire de la Fédération nationale du sous-sol C.G.T. (alors sous influence socialiste) publia à son retour d'U.R.S.S., le 5 décembre 1936, dans le quotidien *Le Populaire* (S.F.I.O.) un article sur ses impressions de voyage. Pour couper court à la polémique, il décida d'écrire un livre qui fut imprimé à 50 exemplaires, en octobre 1937, sous le titre *Un mineur français chez les Russes*.

Voici quelques extraits de cet ouvrage resté quasi confidentiel, paru au moment même où André Gide rentrait émerveillé par ce qu'il avait vu en Union soviétique (1).

JEAN-CLAUDE (Gr. Kropotkine)

L'anniversaire de la révolution

Les préparatifs pour la journée anniversaire de la Révolution sont très activement poussés. Il n'existe aucun immeuble qui ne porte, haute parfois de plusieurs mètres, la photo d'un membre du gouvernement. Devant le Grand Théâtre, on a placé une statue de Staline haute de huit mètres environ. Partout des images de grandeur démesurée du génial Staline.

Sitôt après le repas de midi, on nous informe qu'à 17 heures, ce soir, nous visiterons le musée de Lénine. Toutes les péripéties de sa vie y sont relatées avec, à certains moments de son existence, ses lieutenants de la Grande Révolution, sauf un dont on ne trouve nulle trace : Trotsky. Chose curieuse, ce musée, consacré à la mémoire de Lénine, semble plutôt être celui de Staline. Le soir sitôt cette visite achevée, on nous annonce que nous allons assister à la séance solennelle de l'Anniversaire de la Révolution au Grand Théâtre. L'ancienne loge du Tsar est réservée à la délégation française. Nous pensions qu'en régime prolétarien cette cérémonie devait avoir un caractère d'extrême simplicité. Au contraire, elle revêt un luxe et un appareil d'une allure la plus militariste qui soit.

Sur la grande scène, ont pris place tous les membres du gouvernement. Dès que Staline apparaît, encadré d'une dizaine d'officiers sabre au clair, d'interminables ovations saluent son arrivée. Lui-même s'applaudit et les acclamations ne cessent que lorsque Staline s'arrête. J'ai trouvé cela comique.

Le matin de très bonne heure, on nous appelle. A 7 heures, il faut avoir déjeuné et être prêts à se rendre sur la Place Rouge en vue d'assister à la grande parade militaire et au défilé ouvrier. On nous remet un casse-croûte après le petit-déjeuner, on nous rassemble ensuite, devant l'hôtel, en colonnes par quatre. On essaie de nous faire marcher au pas cadencé, voire en chantant. Nous nous refusons à cette comédie.

Enfin nous assistons à la manifestation. Staline se fait applaudir ; Vorochilof encore plus. Il n'est pas jusqu'aux camarades communistes français, qui ne tréignent d'enthousiasme à la vue de ce dernier et à la discipline de fer que subit la troupe qui resta immobile, par un froid très vif, plusieurs heures durant. Pendant plus d'une heure, nous assisterons au défilé militaire où tous les engins modernes de destruction seront présentés. Puis ce sera l'immense défilé d'ouvriers et d'ouvrières, porteurs de pancartes, de calicots publiant les chiffres de production atteints dans certaines professions. Des tableaux énormes, représentant tous les chefs d'Etat soviétique passeront devant nous, par milliers. J'ai peine à croire que ce soient les ouvriers eux-mêmes qui aient pris une telle initiative.

Le 9 novembre, de nouveau, je demande où en est notre départ pour les mines. On nous fait connaître qu'étant à Moscou, nous ne pouvons pas partir sans y faire quelques visites.

Une usine modèle

Avant la visite de l'usine, nous avons une longue conversation avec le directeur sur les conditions de salaire et de travail, sur les œuvres dont bénéficient les ouvriers et les ouvrières. Nous apprenons que le

personnel est divisé en deux postes, faisant chacun sept heures de travail effectif coupées par un repas d'une heure et demie ; que le salaire moyen, pour l'ensemble du personnel, varie entre 200 et 210 roubles par mois ; qu'un certain nombre d'ouvriers gagnent 500 roubles et même dépassent 1 000 roubles par mois. Retenant ces chiffres, je lui demande de bien vouloir me faire connaître le pourcentage d'ouvriers gagnant moins de 200 roubles et plus de 1 000 roubles. Sentant l'importance de ma question, par rapport aux chiffres de 200 à 210 roubles, le directeur répond :

« Un mineur français chez les Russes »



« Quelques dizaines en plus ou en moins, c'est insignifiant ! »

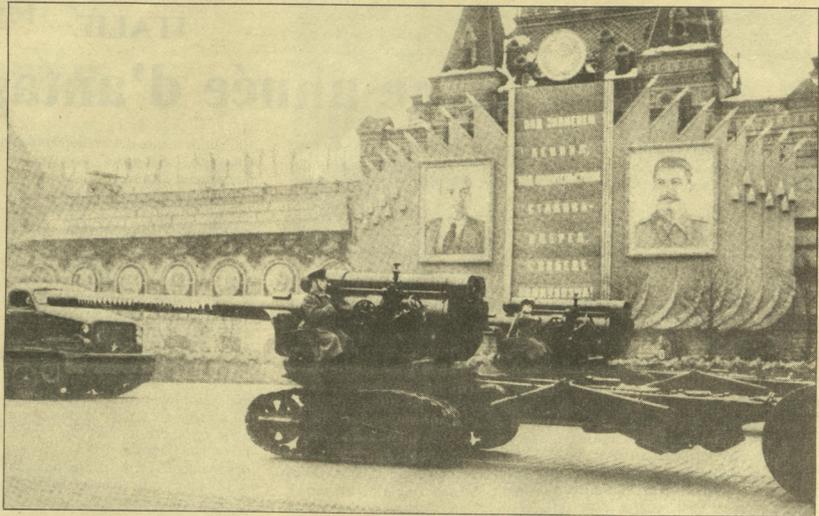
Ce qui n'empêche pas notre directeur, au cours du repas qui nous fut servi, de dire dans les discours qu'il prononça, que plus de 1 000 ouvriers dépassaient 1 000 roubles de salaire mensuel !

Passons à la visite du combinat. Nous apprenons que, sur les 77 chaînes de travail, 8 000 bêtes sont, chaque jour, réduites en saucisses et en conserves. L'organisation est magnifique, la cadence de travail réglée très sérieusement et on ne permet pas l'emploi d'ouvriers malhabiles. Nous interrogeons les ouvriers d'un tapis roulant, où l'on ne fait que le désossage des gigots. L'équipe travaille aux pièces. Chaque travailleur doit désosser 150 gigots par jour pour 200 roubles de salaire mensuel.

A chacun selon son travail...

Je demande à une femme de l'équipe :

- Combien gagnez-vous ?
- 160 roubles, répond-elle.
- L'équipe est mauvaise et ne



que 80% du salaire promis. Autrement dit, pour 150 gigots désossés par journée de travail, le salaire de 200 roubles par mois est garanti. Si l'ouvrier ne fait qu'une moyenne de 120 au lieu de 150, il n'aura que 80% des 200 roubles, soit 160 roubles.

Nous faisons observer que c'est là un moyen qui n'a rien de socialiste. On nous répond :

— Nous avons besoin d'une production élevée ; la méthode de rémunération est efficace et nécessaire comme stimulant au travail.

Des hommes et des femmes sont interrogés par l'un ou l'autre d'entre nous. Systématiquement, se souvenant de notre conversation lorsqu'il s'agit de salaire, les réponses que nous traduis l'interprète ne varient pas. C'est toujours 200 à 210 roubles. Nous comprenons la manœuvre, aussi nous cessons de poser des questions de salaires. Nous remarquons, en poursuivant notre visite, un certain nombre d'hommes et de femmes âgés. Voici quelqu'un qui nous semble bien vieux, nous l'interrogeons. C'est un homme de 64 ans, nous dit-on. Pourquoi donc travaille-t-il encore à cet âge ? On nous répond :

— Cet ouvrier ne peut pas justifier avoir travaillé trente, mais seulement neuf années.

— Vous n'avez pas de proportionnelle, demandons-nous ?

— Si, à partir de neuf ans, à raison de 35% du salaire gagné pendant les cinq derniers mois de travail et 2% en plus pour chaque année supplémentaire. Pour trente années de travail, à 60 ans, les ouvriers ont droit à une retraite de 60% du salaire gagné, basée sur les cinq derniers mois de travail.

— Combien gagne-t-il, ce vieux travailleur ?

— 160 roubles par mois.

Si l'on tient compte de ce taux, calculé à 60% à trente ans de service, c'est donc à une retraite annuelle d'à peu près 1 100 roubles qu'il aurait droit. Nous comprenons pourquoi les vieux, et même les vieilles continuent à travailler à 60 ans passés.

Notre visite et notre repas terminés, nous demandons à voir une des œuvres sociales de l'usine. On nous propose le jardin d'enfants ; nous acceptons. J'espérais qu'il s'agissait d'un immense parc où les enfants des 7 000 ouvriers s'ébattaient. Une fois de plus, je m'étais trompé. Nous visitons un bâtiment de construction médiocre, caricature inférieure de nos écoles maternelles, et où il n'y a place que pour 70 enfants. Pas de cour et encore moins de jardin, mais une salle de jeu avec une immense photo de Staline et Vorochilof.

L'habitat

Nous avons le plaisir de faire la rencontre du camarade Olzanski, ancien militant de la Fédération des mineurs unitaire de France, expulsé de notre pays. Nous lui demandons s'il voudrait nous faire visiter son logement et nous parler de sa vie en Russie. Olzanski nous raconte qu'il gagne 350 roubles par mois, qu'il est logé dans une des chambres d'un grand immeuble.

A l'étage où il habite, se trouvent onze familles. Son logement se compose d'une pièce unique, pour lui, sa femme et ses trois enfants. Pour toutes les familles, il n'existe qu'un seul fourneau en commun pour la cuisine. Nous lui demandons :

— Comment payez-vous le logement, le chauffage, l'éclairage, les charges en général ?

— Pour le loyer, nous payons au prorata du nombre dans chaque famille.

Si on estime que logement, éclairage, réparation et entretien de l'immeuble ont entraîné 2 000 roubles de dépenses, on divise ce nombre par celui des habitants.

(Fin de la 1^{re} partie)

(1) Les intertitres sont de la rédaction (N.D.R.).

On nous prie d'insérer

Le collectif de rédaction de 1944. Les dossiers noirs d'une certaine résistance tient à préciser que, contrairement à ce qui a été écrit page 104 de l'ouvrage, Umberto Marzocchi n'a jamais fait partie des Brigades internationales. Pendant la guerre d'Espagne, notre compagnon Marzocchi faisait partie de la colonne « Francisco-Ascaso » de la C.N.T.-F.A.I. qui prit part aux différents combats sur le front d'Aragon.

Les lecteurs auront certainement rectifié d'eux-mêmes. Quant à nous, nous regrettons bien évidemment cette erreur.

Amitiés anarchistes.

CINÉMA

« Charlotte for ever » L'ivresse Gainsbourg

BORIS VIAN (1), le premier, a écrit — à l'époque dans le *Canard enchaîné* — tout le bien qu'il pensait de cet « homme à la tête de chou », ce Serge Gainsbourg qui à la fin des années 50 commençait doucement à se faire connaître.

Peintre, écrivain (superbe *Evguénie Sokolov*), poète, cinéaste, auteur-compositeur-interprète, depuis ces années-là Serge Gainsbourg n'a jamais cessé de faire parler de lui. Si aujourd'hui les médias et un certain public voudraient le réduire à un simple phénomène de mode ou dans le seul rôle de l'alcoolique drogué et paillard, il me semble bien plus vrai de dire qu'il est en fait un artiste authentique qui, dans sa façon d'être, est dans la lignée directe des provocateurs dadaïstes et surréalistes, et que son talent est assez comparable à celui d'un Vian ou d'un Queneau.

Gainsbourg raconte Gainsbarre

Même s'il jouit d'un certain confort social, Gainsbourg se permet de nombreux pieds-de-nez et chacun de ses bras d'honneur est une cassure avec la société bien-pensante et conformiste.

Dans son dernier film, *Charlotte for ever*, actuellement sur les écrans, Serge Gainsbourg nous montre encore une fois que ce qu'il a à dire à ses contemporains est autre chose qu'un simple délire éthylico-intellectuel.

Écrit, réalisé et interprété par Gainsbourg (avec une musique de Gainsbourg), *Charlotte for ever* (avec Charlotte, sa fille, et quelques autres comédiens) est un film presque confidentiel qui risque d'être mal compris du grand public, ne retenant d'ailleurs que l'image d'un Gainsbourg dégueulant dans un lavabo ou les paroles de la chanson du film.

Charlotte for ever raconte l'histoire d'un scénariste alcoolique (Gainsbourg) qui a du mal à écrire et qui est en conflit avec sa fille (Charlotte) qui l'accuse de la mort de sa mère. Une histoire qui finalement pourrait être tout à fait banale

si le personnage n'était pas joué justement par le scénariste alcoolique du film.

On va s'apercevoir tout au long de ce film que l'histoire est en fait un prétexte et que Gainsbourg s'en sert pour raconter Gainsbarre. Car le film est bourré de petits clins d'œil autobiographiques et, quand il parle d'Henry Miller, d'Apollinaire ou de Francis Picabia, ou bien alors de la femme, de l'art ou de la vie, l'auteur nous interpelle à chaque instant et nous rappelle ce qui fait les idées fortes de sa pensée.



Film d'un créateur sur la création et donc sur le quotidien, sur l'amour, sur la tendresse, sur l'ennui (mais aussi sur l'envie de faire caca), *Charlotte for ever* est le message d'un artiste qui nous montre qu'il chie comme les autres, mais qui aimerait tant que sa merde n'ait pas d'odeur.

Gainsbourg « for ever » !

En plus des dialogues intéressants, il faut noter dans ce film la qualité des images, l'intimité des

décors et l'excellent travail de l'éclairagiste (Willy Kurant) qui a su créer pour ce film un univers très particulier. La bande son est, elle aussi, étonnante. Gainsbourg passe successivement de la guelante au chuchotement et il faut souvent avoir l'oreille en éveil pour attraper des mots qu'il garde presque dans la bouche.

Souvent Gainsbourg nous rappelle qu'un homme peut pleurer. *Charlotte for ever* est à bien des moments un film où l'auteur mélange avec beaucoup de poésie, sexualité et sensualité. Dans une des scènes du film, celle où le père répond au *Questionnaire de Proust* que lui propose sa fille, Gainsbourg fait écrire à Charlotte que ses poètes préférés sont « Picabia, Picabia et papa ». *Charlotte for ever* est de toute évidence un film poétique et provocateur, qui est partie intégrante de l'œuvre importante de Serge Gainsbourg. Un Gainsbourg pur et dur.

Et puis les juges d'instruction pourront le dire, un film qui est à rajouter aux pièces du dossier *Les Fleurs du Mal*. En tout cas, pour tous ceux qui se sentent proches des œuvres de Gainsbourg, un film à voir et à entendre. « For ever ».

DIOGÈNE

(1) *Destin parallèle de deux vies et de deux œuvres* : Boris Vian avec « Le Déserteur » et Serge Gainsbourg avec sa « Marseillaise » ont subi les foudres des sbires de l'Union nationale des parachutistes.

Programmes de Radio-Libertaire

Jeudi 1^{er} janvier

- « Blues en liberté » (10 h à 12 h) : les plus beaux blues de l'année, les bonnes résolutions, les vœux pour « Blues en liberté » 1987.
- « Femmes libres » (12 h à 14 h) : table ronde sur le Maghreb.
- « Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : jazz en rouge et noir : militer à Longwy Jazz Action. Invité : Jean-François Porcin.

Vendredi 2 janvier

- « Et les croissants, bordel ! » (8 h à 10 h) : infos, réflexions libertaires, musiques et revue de presse...
- « Bonjour l'Asie » (10 h à 12 h) : bonne année ! Panorama des musiques asiatiques (émission pré-enregistrée en prévision d'une gueleule de bois carabinée et prolongée !).
- « H. comme hasard » (12 h à 14 h) : les escrocs de la science.
- « L'Invité quotidien » (19 h à 21 h) : entretien avec Khemais Chamari, secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'homme.
- « Regards sur... » (21 h à 22 h 30) : billet d'humeur après le mouvement étudiant et lycéen (émission animée par le groupe Malatesta de la F.A.).

Samedi 3 janvier

- « Chronique syndicale » (12 h 30 à 14 h 30) : bilan 1986 et perspectives pour 1987. Les anarcho-syndicalistes de la F.A. vous disent tout !
- « De bouche à orteils » (14 h 30 à 16 h) : le magazine de la chanson vivante vous propose : nouveautés ; Jean Sommer, professeur de la chanson française (!) ; Jehan Jonas, vous connaissez ? (mini interviews)...

Dimanche 4 janvier

- « Folk à lier » (12 h à 14 h) : émission country mensuelle.

Lundi 5 janvier

- « Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : stress, conséquences, remèdes...

Mardi 6 janvier

- « Musiques sans frontières » (14 h 30 à 15 h 30) : les musiciens africains « modernes ».

Mercredi 7 janvier

- « Musique par dessus les toits » (10 h à 12 h) : orchestre de contrebasses.

NOTE DE LECTURE

« Noir sur noir » de Chester Himes

NOIR sur noir (1) est un recueil de nouvelles qui s'évalent dans l'histoire de l'Amérique encore et toujours raciste, de 1937 à 1969. Ce roman débute par une nouvelle où un gamin se fait rouer de coups pour avoir utilisé la caisse de la paroisse à des fins alimentaires et ludiques ; la douleur et l'humiliation lui feront espérer en une humanité de païens. Le ton semble donné ; à vrai dire, l'esprit religieux n'est pas le fort de

C. Himes comme on peut s'en rendre compte dans un autre récit consacré à la prolifération des sectes au cours de la période qui suivit la crise de 1929 : un illuminé pour tenir ses fidèles promet de changer les pavés... en côtes de porc !

Différents portraits de Noirs américains apparaissent, victimes avant tout d'un racisme qui tire ses relents des déblatètements du Ku Klux Klan et du sentimentalisme de démocrates se donnant la bonne



conscience des salons. On peut lire ce recueil comme un roman du début à la fin, car le ton de révolte va en grandissant à mesure que l'injustice se fait institution. Tel l'exemple de ce Noir cul-de-jatte lynché dans un cinéma pour ne pas s'être levé lors de l'hymne national ou de ce soldat noir abattu par deux Blancs pour avoir comparé le fascisme des Jaunes à celui des Blancs.

Un constat très noir de cette Amérique aux appels fascistes où le Noir vit dans une totale insécurité. Et la dernière nouvelle, où la manifestation des flics de New York y laisse un lot appréciable de morts sous le feu nourri d'un tireur embusqué, qui ne peut être qu'un Noir, est l'exception qui confirme la règle.

PHILIPPE (Gr. Flores-Magón)

(1) Chester Himes, « Noir sur noir », éditions 10/18, en vente à la librairie du Monde libertaire, 32 F.

POUR ENFANTS

La collection « Souris noir »

VOUS avez sans doute connu les séries « rose » et « verte », où des jeunes aussi conformistes que leurs aînés jouaient aux flics amateurs. Jusqu'à présent, ces séries assez naïves pour figurer en bonne place dans les bibliothèques paroissiales détenaient le monopole du « roman noir » pour notre belle jeunesse. Mais voilà qu'une petite brèche vient d'être ouverte par la « Souris noir », et même si cette série est loin d'être parfaite — prix de 35 F pour un nombre de pages assez réduit (une trentaine) —, elle a au moins le mérite d'offrir une sélection de qualité : Daeninckx, Fajardie, Marie et Joseph Jonquet... (1).

Ecrire pour les gosses n'est pas un exercice facile pour des écrivains habitués à décrire un univers noir, parfois sordide. Cependant, un déserteur sympathique ou un père poussé au braquage par le chômage sont des personnages assez peu courants dans un genre où les agents secrets et les flics de tout poil (mais surtout pas étrangers) sont légions (étrangers, à la rigueur !). Donc un bon point pour cette « souris noir ».

OLIVIER

(Gr. Flores-Magón)

(1) « La fête des mères », de Daeninckx ; « Sous la lune d'argent », Fajardie ; « On a volé le Nkoro-Nkoro », M. et J. Jonquet. En vente à la librairie du Monde libertaire, 35 francs.



« Hémorroïdes » « Le journal des objecteurs qui en ont plein le cul »

PLEIN le cul d'un service dont nous ne voulons pas. Plein le cul de servir de main-d'œuvre au rabais pour les associativos-tiers mondos et autres écolos. Plein le cul de piquer la place aux salariés qu'elles ne veulent pas. Plein le cul des objecteurs planqués qui se vautrent dans la gaudiologie intellectuelle alors que 500 réfractaires pourrissent dans les géolés de l'Etat. Le message d'*Hémorroïdes*, mensuel lancé par deux objecteurs montargois, est on ne peut plus clair.

Révoltés par la double durée de temps de service, par l'exploitation éhontée des associations à priori « cool » et tolérantes, les auteurs d'*Hémorroïdes* entendent coordonner les luttes, informer les objecteurs, lancer chaque mois une nouvelle action du type « faire remplir aux responsables d'associations un test précis sur les conditions d'embauche et de travail des objecteurs »... Le prochain numéro d'*Hémorroïdes* sera consacré aux insoumis.

Pour vous abonner à la revue, envoyer 13,40 F en timbres à l'adresse suivante : *Hémorroïdes*, 421, rue du Clos-de-Ronce, Pannes, 45700 Villemandeuse. Outre les informations contenues dans le bulletin, vous recevrez chaque mois une dose revigorante d'humour ravageur, de provocation délibérée, d'antimilitarisme percutant... *Hémorroïdes*, « le journal des objecteurs qui en ont plein le cul »... et qui n'en n'ont pas moins une sacrée « pêche » !

PASCALÉ

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES A MOYEN TERME

« No future »

UN certain nombre de documents assez sombres concernant l'avenir immédiat de l'économie française viennent de paraître : rapports du Bureau d'information et de prévision économique (B.I.P.E.) et de la Délégation à la planification des services économiques du Sénat, par exemple. Et pourtant, le point conjoncturel de l'I.N.S.E.E., publié le 4 novembre, estimait que l'année 1986 devrait s'achever sur une note plutôt optimiste. La légère reprise de l'activité permettra d'atteindre, pour l'ensemble de l'année, une croissance du produit intérieur brut de 2,3%.

En 1986, l'investissement des entreprises aura progressé de 3% en volume ; une accélération sensible donc par rapport à l'année précédente. Une légère progression des exportations en fin d'année entraînera une amélioration de la balance commerciale. Enfin, sur le front des prix, même si notre différentiel d'inflation avec l'Allemagne (notre principal partenaire économique) ne se comble pas, l'objectif du gouvernement (2,3%) devrait être approché. Les effets des baisses du prix du pétrole et du dollar ayant été supérieurs à ceux qu'ils avaient initialement prévus, les experts de l'I.N.S.E.E. attendent pour 1986 une hausse des prix de 2,4%.

Reste que cette embellie relative ne se traduit pas, loin s'en faut, par une hausse du pouvoir d'achat des ménages. Et, de plus, les faiblesses structurelles de l'économie française demeurent.

Un optimisme gouvernemental irréaliste

L'analyse conjoncturelle de l'I.N.S.E.E. fait à nouveau ressortir, d'une manière éclatante, l'une des faiblesses majeures de l'appareil productif français : son incapacité à répondre aux augmentations de la demande tant intérieure qu'extérieure. Encore une fois, la progression de la consommation nationale en début d'année a principalement profité aux fabricants étrangers, ce qui s'est traduit par d'importantes pertes de parts du marché national par les industriels français, comme en 1981-1982. D'autre part, les pertes de parts du marché à l'extérieur pourraient avoisiner 1% en volume.

Le rapport du B.I.P.E. est encore plus pessimiste pour 1987. Balladur table pour l'année prochaine sur 2% d'inflation. Le B.I.P.E. en prévoit 2,7%. Le gouvernement estime atteindre une croissance de 2,8% en

currents, les hypothèses retenues postulent en effet une suppression du déficit budgétaire en 1990 compensant la baisse du taux d'épargne des Français, un maintien relatif des parts de marché à l'exportation, des marges d'autofinancement des entreprises confortées par des gains de productivité supérieurs, en moyenne, aux hausses de salaires. Tout ceci n'empêchera donc pas, dans les années à venir, un accroissement du chômage égal à celui que l'on observa de 1979 à 1985.

L'horizon s'annonce ainsi particulièrement sombre. Dans la sidérurgie, par exemple, la situation est dramatique. On avait prévu 14 000 suppressions d'emplois au titre du quatrième Plan « acier » pour 1987. En fait, à suivre la fédération C.G.T. de la métallurgie et le *Financial Times*, c'est 20 000 emplois qui seront supprimés en 1987. Cette nouvelle saignée fait suite à une longue liste. Le premier Plan « acier » de 1977 se soldait par la disparition de 17 000 salariés ; le second par 25 000 en 1979, le troisième par plus de 12 000 en 1982, et le quatrième en comptait de 20 000 à 25 000 entre 1984 et 1987.

Depuis dix ans, les effectifs de la sidérurgie ont diminué de moitié. Ces coupes claires seront-elles suffisantes pour rattraper la Corée du Sud et le Japon dont l'acier revient toujours moins cher, même avec le transport ? Les experts de la C.E.E. estiment que de toute façon l'amélioration ne poindra au mieux qu'à l'horizon 1990.

Faut-il alors, comme Séguin et Edmond Maire, sombrer dans le fatalisme, en annonçant pour longtemps « la fin du plein emploi productif », en acceptant la multiplication des formules précaires à l'image des T.U.C. ? Rappelons tout de même que la gestion d'un chômage aussi élevé constitue une aubaine fantastique pour le patronat, qui fragilise ainsi le monde salarial et empêche toute revendication. D'autant que les réformes de 1982 et 1984 de l'U.N.E.D.I.C. sont très gravement revenues sur les acquis de l'indemnisation chômage. En réalité, la seule question pertinente est de savoir pourquoi nous sommes arrivés à de telles catastrophes sur le marché du travail.

La liste interminable des occasions manquées

Reprenons l'exemple de la sidérurgie. Les difficultés actuelles ne tiennent pas à la quantité déficiente des gisements français. Elle tiennent à l'insuffisante modernisation des équipements, en comparaison de ceux de la Corée ou du Japon, voire même de l'Allemagne. Qui en est responsable ? Les P.-D.G. et les gouvernements de ces quinze dernières années qui, il y a dix ans, ne cessaient de clamer les « performances françaises » en la matière, qui n'ont pas su prendre à temps les décisions de modernisation et qui n'ont pas eu ces dernières années le courage politique de préférer la sauvegarde

de l'acier français aux facilités d'un acier importé, immédiatement bon marché.

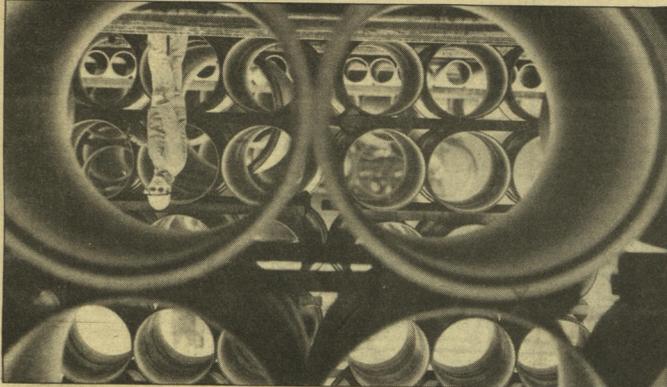
Pour opérer les restructurations technologiques nécessaires, il aurait fallu sans doute, si l'on voulait préserver l'emploi, accepter temporairement de mettre en place une politique protectionniste. L'utilisation des clauses de sauvegarde des traités de la C.E.E. et du G.A.T.T. l'aurait permis sans difficultés. Il faut savoir tout de même que les Etats-Unis et le Japon sont les puissances les plus protectionnistes de la sphère occidentale. Et comment peut-on imaginer jouer le jeu du socialisme en restant empêtré dans les contraintes du marché capitaliste mondial ? Après 1982, les gouvernements Mauroy et Fabius ont choisi, en même temps qu'une politique de rigueur, la soumission au capitalisme et le renoncement à toute lutte sérieuse contre le chômage.

Pareillement, nous aurions peut-être évité le pire si les recommandations de l'intergroupe « Emploi » du 9^e plan, qui affirmait la nécessité d'intégrer la variable « niveau de l'emploi » ou « volume des emplois créés » dans les choix d'investissements publics, avaient été écoutées dans les allées du pouvoir. Mais là encore, il faut croire que penser en termes d'indicateurs de « rentabilité humaine » au lieu de se focaliser uniquement sur la rentabilité immédiatement financière est un exercice trop compliqué pour une cervelle de technocrate.

Rappelons aussi, au chapitre des démissions et du sacrifice de l'emploi, que F. Mitterrand s'était fait élire en 1981 sur la promesse des 35 heures. Qu'en reste-t-il ? Désormais les salariés font en 39 heures ce qu'ils réalisaient auparavant en 40 heures. Le parti pris systématique de ne pas heurter le C.N.P.F. a relégué les 35 heures sans diminutions de salaire aux oubliettes de l'histoire. Mais les intérêts du patronat peuvent-ils coïncider avec ceux des salariés ? Il y a quelques temps pourtant que la Bourse est euphorique, le marché du travail poursuit sa dégradation. On a renoncé aux 35 heures, supprimé l'impôt sur les grandes fortunes et l'autorisation administrative de licenciement, le C.N.P.F. demande toujours plus : le projet Séguin sur l'aménagement du temps de travail en est un exemple patent.

L'idéal patronal n'a pas varié d'un pouce depuis les années les plus noires du XIX^e siècle. Jusqu'où démantèlera-t-on les acquis sociaux et le code du travail ? La période récente et le passage des socialistes au gouvernement ont prouvé que seuls les salariés peuvent dans la mobilisation et l'auto-organisation empêcher la dégradation de leurs conditions de vie et de travail. Sans une telle prise de conscience, alors effectivement « no future », l'avenir est bouché, et durablement selon toute vraisemblance.

Willy PELLETIER
(Gr. de Lille)



Le bout du tunnel ? Pas pour demain !

LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE

• LA GRÈVE EN CHIFFRES. D'après la S.N.C.F., la grève qui touche les cheminots et conducteurs de trains s'opposant à la nouvelle grille des salaires provoque 100 millions de pertes à la société nationale. Neuf cents wagons sont immobilisés. Le fret se rabat sur la route, les entreprises de ventes par correspondance grincet des dents... Doufflaques réalise des « économies » à sa manière sans doute !

• BANQUES. Les négociations étant rompues entre banquiers et organisations de consommateurs, le boycott continue. Avec la date de mise en place de la tarification des chèques (2 janvier), chaque camp va mesurer les forces de l'adversaire et compter les siennes propres. Une aggravation du conflit en perspective ou une négociation de dernière minute... A choisir...

• PUBLICITÉ INCITATIVE. Accusé d'avoir fourni un faux-vrai passeport à Yves Challier, escroc impliqué dans l'affaire du Carrefour du développement, pour qu'il échappe à la justice, Pasqua a déclaré qu'on ne le pousserait pas au suicide ». Conseillons lui toutefois le très bon ouvrage en vente à la librairie du Monde libertaire : « Suicide, mode d'emploi ». On pousse à la vente, quoi !

1987. Le B.I.P.E. quant à lui pense qu'elle ne dépassera pas 2%. Reste l'équilibre des comptes extérieurs. Et là le rapport du B.I.P.E. rejoint la note conjoncturelle de l'I.N.S.E.E. Puisque, selon lui, l'équilibre des comptes extérieurs se soldera fin 86 par un excédent de 1 milliard de francs, mais par un déficit de 3,5 milliards l'an prochain.

La raison en est que l'allègement de la facture énergétique, dont la durabilité est loin d'être acquise, s'est accompagné d'une nouvelle contraction de l'excédent industriel. Au cours des douze derniers mois, les importations de biens d'équipements ont progressé de 8% en volume, celles des biens de consommation de 16%. Or, dans le même temps, les taux de croissance respectifs des exportations se sont chiffrés à -4% et 2,7%. D'où un équilibre on ne peut plus fragile, alors même que le gouvernement affecte encore de tabler pour 1987 sur un excédent de 18 milliards de francs. Bien sûr, l'espérance fait vivre. Mais à ce point, cela frise sérieusement l'irresponsabilité, ou une démagogie absolue et sans complexe.

L'emploi sacrifié pour longtemps

Les projections à moyen terme de la Délégation à la planification des services économiques du Sénat sont, elles aussi, passablement inquiétantes. Pour les cinq années à venir, elles prévoient en effet une moyenne de 170 000 chômeurs supplémentaires par an. C'est-à-dire que la France devrait compter 3 400 000 demandeurs d'emplois en 1991. L'inevitable de cette augmentation semble d'autant plus forte que l'environnement envisagé dans le scénario du Sénat est des plus « favorables ».

Hormis l'inflation, supposée croître légèrement plus vite en France que chez nos



Il ne suffit pas de faire les Schtroumpfs pour redresser la barre !

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.